



Mesures Inondations

Un passé plein d'avenir ... **AMAY**

Mise à jour 06/06/2025

Quelles sont les actions menées depuis juin 2021?

Les inondations de juin 2021 ont pris Amay par surprise.

Depuis, notre perception et notre identification du risque ont considérablement évolué. Il est essentiel d'en tirer les leçons.

La préparation passe par l'anticipation et chacun a un rôle à jouer.

C'est pourquoi un plan d'actions pré-inondations, axé sur la prévention et la protection, a été mis en place afin de limiter les risques à l'avenir.

Ce plan comprend des aménagements à court, moyen et long terme, visant à renforcer la résilience du territoire face aux aléas climatiques.



CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

Directive européenne

La directive 2007/60/CE relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation (DI) du 23 octobre 2007 a pour objet d'établir un cadre pour l'évaluation et la gestion des risques d'inondation, qui vise à réduire les conséquences négatives pour la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique associées aux inondations dans la Communauté.

La DI fixe des objectifs de moyens avec un cycle de révision tous les six ans en cohérence avec celui de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

Les Plans de Gestion des Risques d'Inondation 2022-2027

Les Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) ont pour but de fixer des objectifs communs à atteindre en matière de gestion des inondations et de planifier les mesures associées afin de réduire les conséquences négatives des inondations en Région wallonne.

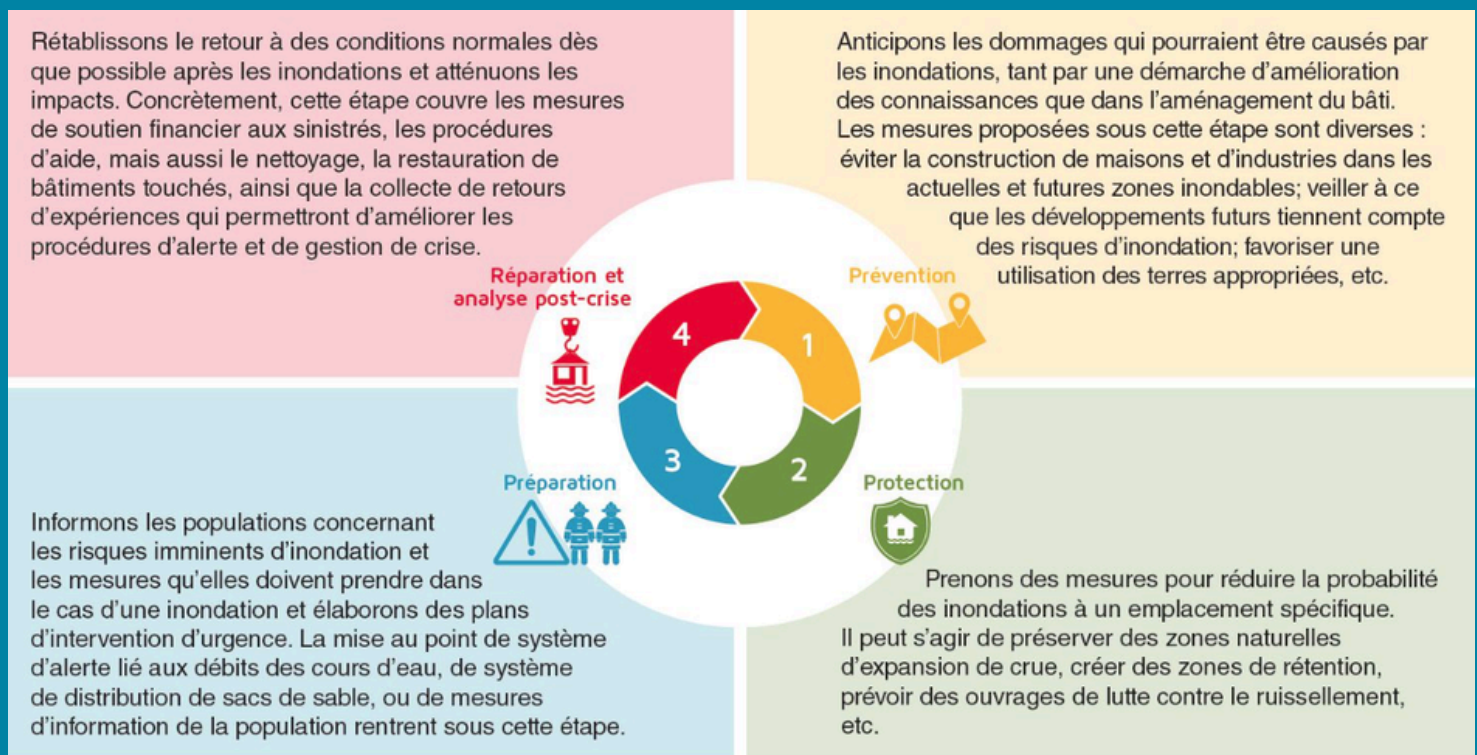
Au total les PGRI 2022-2027 comptent :

- 6 objectifs généraux (issus du Plan PLUIES)
- 2 orientations stratégiques par sous-bassin et par étape du **cycle de gestion des inondations** (prévention, protection, préparation, réparation/analyse post-crise).

Plan P.LU.I.E.S.

En 2003, suite aux inondations à répétition, le Gouvernement wallon a décidé de mettre en place un plan de gestion à l'échelle de la Wallonie. Il adopte ainsi le plan P.LU.I.E.S, plan de **Pr**évention et de **L**utte contre les Inondations et les Effets sur les Sinistrés. Les grands principes du Plan PLUIES sont une approche par bassin versant, une coordination entre les services compétents en matière d'inondation et une cohérence entre les actions.

LE CYCLE DE GESTION DES INONDATIONS



CARTOGRAPHIE DES ZONES IMPACTEES EN 2021

Zone 1:





Zone 3:



A stylized blue wave logo, possibly representing a company or organization, featuring a white horizontal line across the middle.



MESURES INONDATIONS

Grâce à cette cartographie, nous avons pu recenser plusieurs zones dont il faut prévoir des entretiens afin de prévenir les risques d'inondation, comme le :

- Nettoyage du bassin tampon et des grilles à l'intersection entre Voie Verte et Rue Paix Dieu.
- Nettoyage du bassin tampon rue de Bende et des grilles rue de Jehay.
- Nettoyage des grilles au rond-point de la Paix Dieu ainsi que du talus.
- Nettoyage des grilles à Flône au niveau du ruisseau + grilles au niveau des avaloirs (N617).
- Nettoyage des grilles rue Petit Rivage au niveau du ruisseau.
- Nettoyage des grilles rue Gustave Robert dans le fond de la rue.
- Nettoyage des bassins d'orage rue Wéhairon & rue Rochamps.
- Nettoyage des grilles à Ombret sur le dessus (sentier rue Bas Thier).
- Nettoyage de la zone tampon entre Nandrin et Amay. (Rue Fond d'Oxhe).
- Nettoyage du caniveau en bas de la rue Chemin Lecomte, nettoyage de la grosse grille à hauteur de la Nationale ainsi que le bassin tampon sur le dessus de la rue.
- Nettoyage des grilles rue du Tunnel.
- Curage de la fosse rue Pont al Macralle.
- Vidange de la citerne rue du Ry De Contrée.
- Nettoyage Grand Route du filet d'eau le long de la rue.
- Placement et nettoyage des 2 caniveaux pour drainer l'eau sur la traversée du chemin de la rue Bas thier pour éviter la fermeture en cas de grosse pluie.
- Nettoyage avaloir et filet d'eau rue les Communes.

Une ronde est effectuée régulièrement pour prévenir la fermeture des zones mentionnées en cas d'intempéries.

Quelques exemples en image :

Rue fond d'Oxhe : à hauteur du numéro 10, placement d'un avaloir:



La frontière avec Nandrin : réalisation d'une tranchée pour l'évacuation des eaux :



Chemin Lecomte : Réalisation d'une tranchée pour l'évacuation des eaux:



ACTIONS DE PREVENTION

Une mise à disposition des cartes illustrant les risques d'inondation et de ruissellement concentré sur le territoire amaytois sont accessibles en ligne via le Géoportail de la Wallonie:

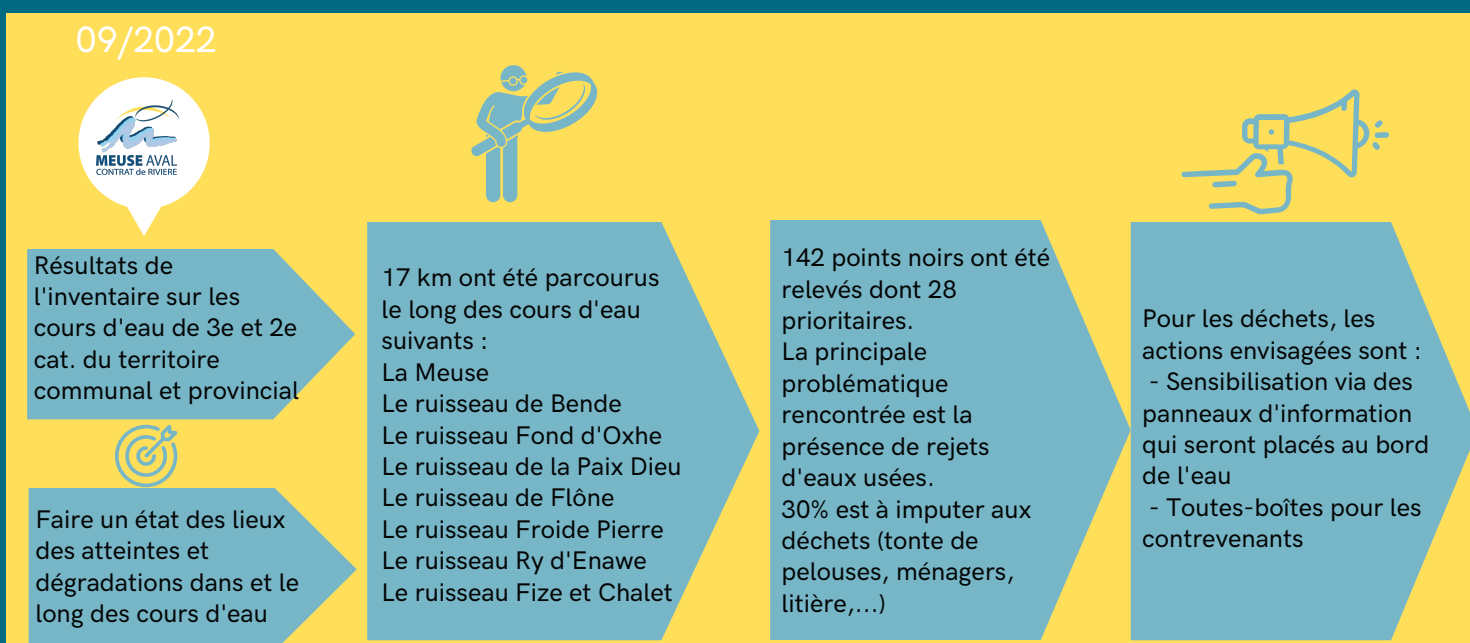
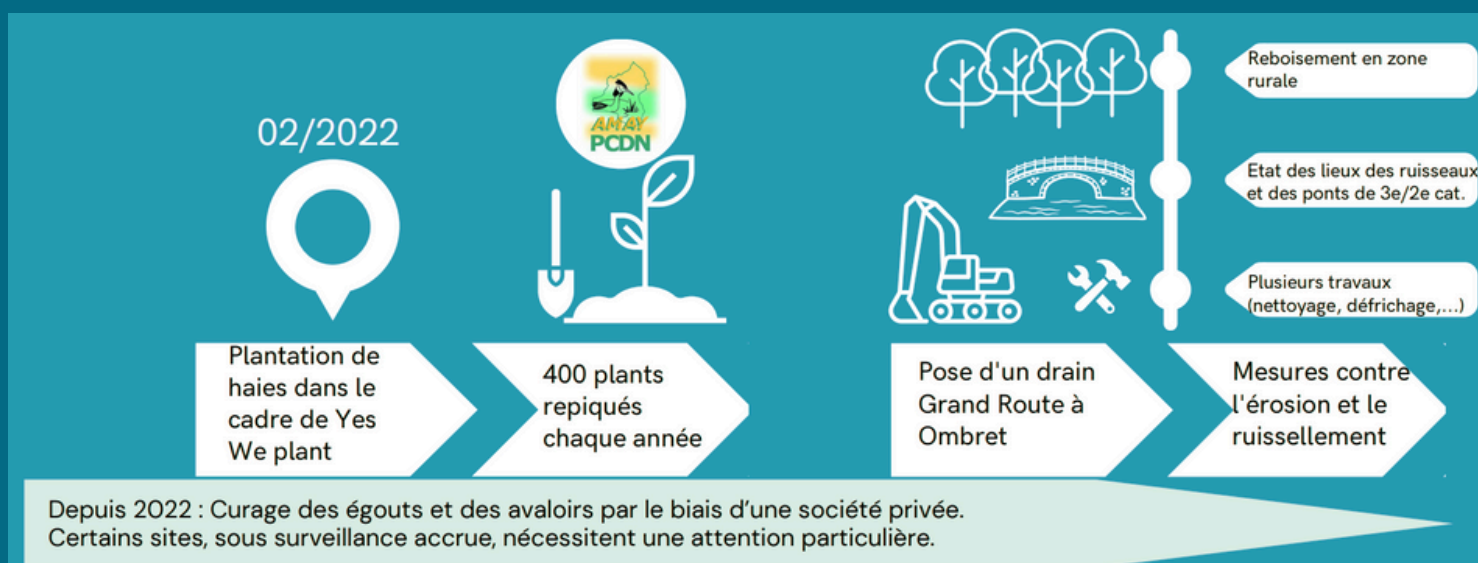
<https://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Cet outil constitue une ressource précieuse pour prévenir les dommages sur les bâtiments existants ou futurs. Il permet également de localiser et de prioriser les travaux ou aménagements nécessaires pour atténuer ces niveaux d'exposition.

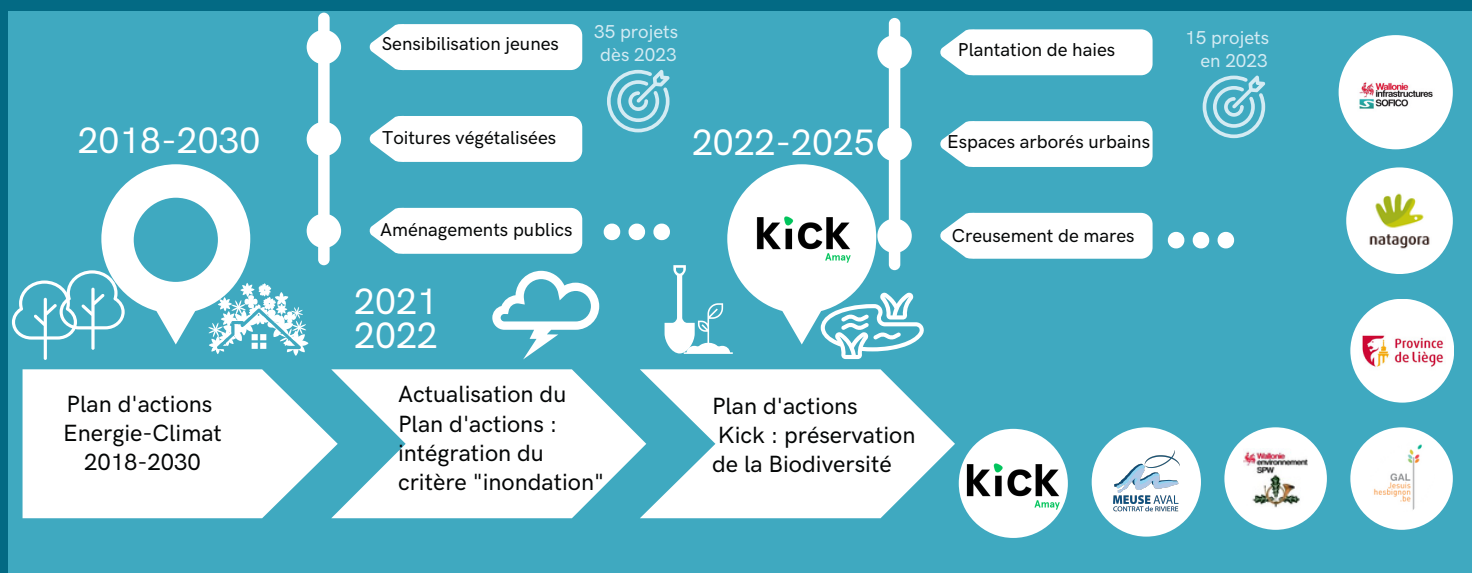


ACTIONS DE PROTECTION

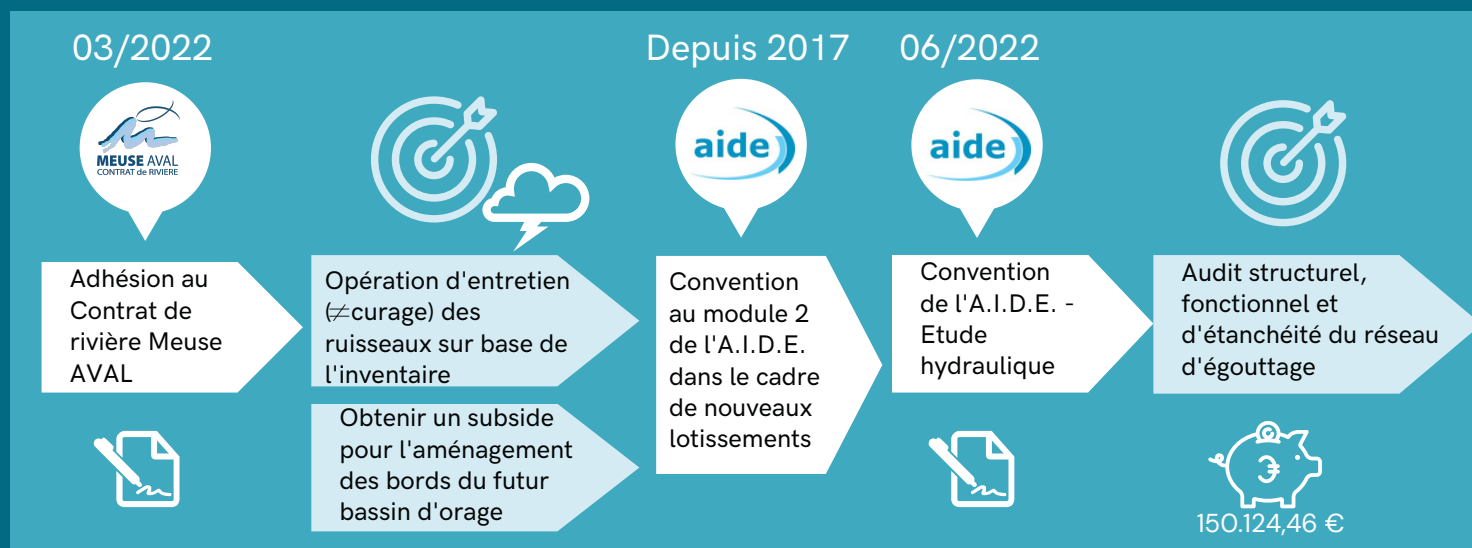
· **D'indispensables travaux d'entretien et d'urgence** ont été réalisés ainsi que des aménagements spécifiques pour réduire le risque d'inondation.



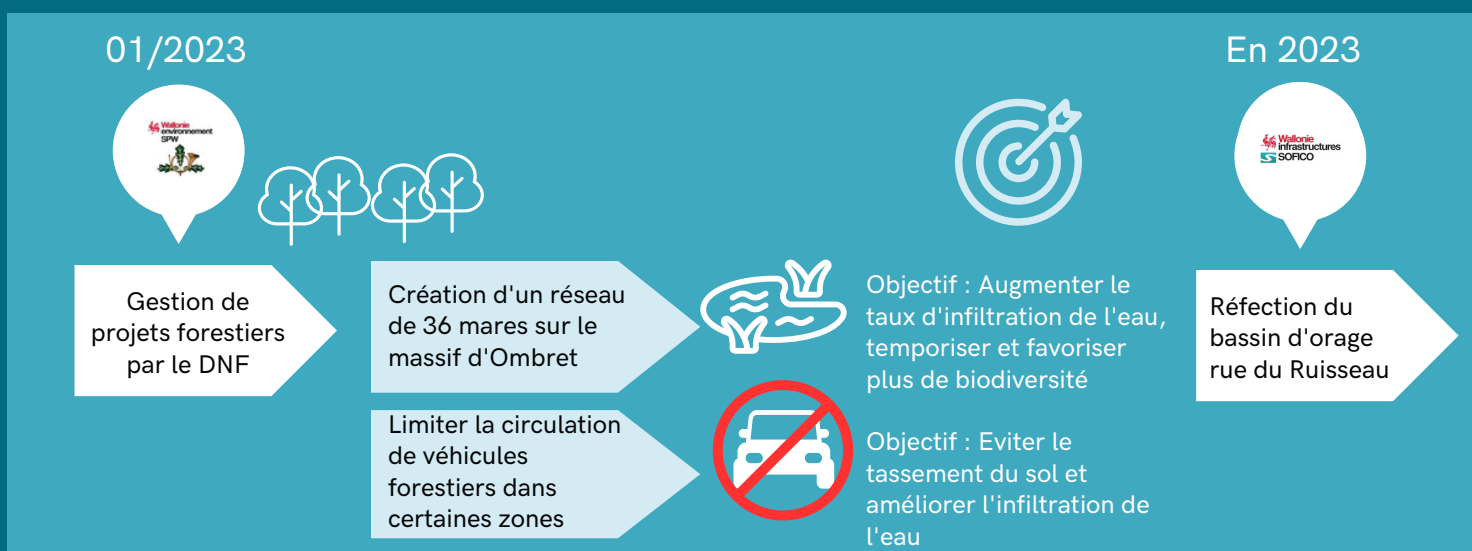
· **Des actions sur le long terme** : l'implémentation des Plans Energie Climat & Kick en collaboration avec nos partenaires/experts : Natagora, GAL Jesuishesbignon.be, Contrat rivière, DNF, SOFICO, Province de Liège



· **La mise en œuvre d'aménagements réfléchis à l'échelle du territoire.**



· **L'action du DNF (Département Nature et Forêt) sur nos forêts et des travaux de réfection par la SOFICO**



Administration communale d'Amay

Chaussée Freddy Terwagne 76



+32 85 830 800



administration.communale@amay.be

